

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4723 - VENDREDI 29 MARS 2022

DÉCENTRALISATION

Gérard Larcher partage
l'expérience française

En mission de travail à Brazzaville, le président du Sénat français, Gérard Larcher, a développé une communication devant les sénateurs congolais au cours de laquelle il les a édifiés sur le processus de la décentralisation dans son pays. « *L'organisation territoriale et la décentralisation occupent une place de choix dans l'accord de coopération que nous avons signé. En France, la décentralisation avait été un long processus qui a fini par apporter des résultats escomptés dans le développement de notre pays* », a-t-il déclaré devant les sénateurs congolais.

Page 16

Gérard Larcher
répondant aux
questions des
journalistes/
Adiac



PEAC

Des experts installés dans
leurs nouvelles fonctions

Cinq experts de l'unité d'accélération des projets régionaux du Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC) ont été installés dans leurs nouvelles fonctions, le 28 mars, à Brazzaville en présence des

autorités congolaises et des partenaires au développement. Ils ont pour mission, entre autres, de rechercher des financements indispensables à la réalisation de quarante et un projets liés aux installa-

La photo souvenir des officiels du PEAC/Adiac tions électriques en Afrique centrale. Selon le secrétaire permanent du PEAC, Atadet Azarak Mogro, un pas important a été franchi dans la mise en place de cette unité.

Page 8

PERSONNES HANDICAPÉES

Le conseil consultatif examine
la feuille de route 2024

Les membres du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap/Adiac

Pendant trois jours, du 27 au 29 mars, les membres du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap vont examiner et adopter la feuille de route de leur institution pour l'année 2024 à la faveur d'un séminaire thématique de renforcement des capacités. « *Le présent séminaire, qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route 2024, est une occasion supplémentaire de vous donner de nouvelles*

opportunités de formation et de partage », a indiqué le secrétaire exécutif de l'institution, Jean de Dieu Ngoma.

Page 2

COMMUNICATION

Les femmes des médias réclament
des formations supplémentaires

Page 5

TAEKWONDO

Lettre ouverte des
ceintures noires au
ministre des Sports

Page 13

ÉDITORIAL
Privé
national

Page 2

ÉDITORIAL

Privé national

Les pays en quête d'émergence déploient un plan de développement intégrant tous les pans de l'économie pour parvenir à une augmentation durable en matière de production de biens et services. Concerné au premier chef dans la mesure où il reste un moteur de croissance pourvoyeur d'emplois, le secteur privé est appelé à jouer un rôle majeur dans la diversification de l'économie.

La problématique étant aujourd'hui au cœur des préoccupations invite à l'assainissement de l'environnement des affaires. Le plaidoyer pour réformer en profondeur le climat des affaires est à prendre en compte si l'on veut lever les verrous qui freinent l'essor du secteur privé congolais, notamment pour le commerce qui représente 2% de celui-ci.

A l'évidence, la faible participation du secteur privé dans l'économie se justifie également par le cadre macro-économique qui ne favorise pas assez leur épanouissement. Aussi, peu d'acteurs se tournent vers le formel, la plupart évoluant encore dans un cadre informel à faible productivité.

L'appui au secteur privé devenant un impératif pour le gouvernement qui entend mener des actions pour renforcer la structure dans la création d'entreprises, il est temps pour les acteurs nationaux de l'économie de saisir les opportunités d'investissement que leur offre le Plan national de développement.

Les attentes sont telles que le privé doit dorénavant prendre conscience qu'il est au centre des stratégies du développement économique global.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

La feuille de route 2024 en examen

Le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap organise depuis le 27 mars à Brazzaville, sous l'égide de son secrétaire exécutif, Jean de Dieu Ngoma, un séminaire de renforcement des capacités de ses membres au cours duquel il va adopter sa feuille de route exercice 2024.



Les membres du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap/Adiac

Deux thématiques seront développées au cours de l'atelier qui va se clôturer ce 29 mars. Elles portent sur « Les mécanismes de planification de d'élaboration des politiques publiques » et le « Suivi et évaluation des politiques publiques ». Les membres du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap vont acquérir de nouvelles compétences en matière d'élaboration, de planification et d'évaluation des politiques publiques.

Le Conseil consultatif va, à cet effet, examiner et adopter sa feuille de route au titre de l'année en cours. Il s'agit d'un cane-

vas qui définit toutes les activités que l'institution mènera tout au long de 2024. « *Le présent séminaire qui s'ouvre dans le cadre de la feuille de route 2024 est une occasion supplémentaire de vous donner de nouvelles opportunités de formation et de partage* », a indiqué le secrétaire exécutif de l'institution, Jean de Dieu Ngoma.

Les membres du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap vont débattre des questions d'intégration des personnes vivant avec handicap à la fonction publique mais aussi de leur accès aux aides sociales. Ils vont aussi évoquer la prise

en compte des jeunes vivant avec handicap dans le sous-programme « Pro-jeunes sur l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'encadrement des jeunes », conformément aux orientations du président de la république, données dans le cadre de l'année de la jeunesse.

Créé en 2018, le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap a pour mission d'émettre des avis au chef de l'Etat et de faire des suggestions au gouvernement pour l'amélioration des conditions d'existence des personnes handicapées.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

BONNE GOUVERNANCE

La CNTR planche sur son budget 2024

La 5^e session ordinaire budgétaire de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), qui se tient du 26 mars au 4 avril à Brazzaville, permettra aux commissaires, entre autres, de doter l'institution de son budget de l'année en cours.

Les participants vont pendant les dix jours des travaux examiner et adopter plusieurs affaires dont le projet de budget exercice 2024 ; le projet de rapport financier 2023 : compte administratif ; compte de gestion ; le projet de rapport annuel 2023 de la CNTR ; les rapports de missions des sous-commissions, ainsi que le projet de Plan de travail annuel budgétisé (PTBA) 2024. Il est également prévu l'examen et l'adoption du projet de modèle-type de rapport de mission d'enquête ; la révision du règlement intérieur de la CNTR ; la communication du cabinet BMP ECC sur la présentation des résultats de l'enquête d'évaluation du code de transparence en vue de l'élaboration du plan stratégique.

Le rapporteur-trésorier de la CNTR, Alphonse Oko, a rappelé que la session ordinaire budgétaire est le cadre idéal par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de notre institution. « Le budget n'est pas un butin de chasse où la portion congrue revient à celui qui a le couteau le moins aiguisé. C'est une subvention de l'Etat en ce qui concerne la CNTR. De ce fait, le budget doit être équilibré et répondre aux exigences de la bonne gouvernance, à travers la transparence, la responsa-



Les commissaires posant avec les officiels/Adiac

bilité et la redevabilité », a-t-il rappelé.

La cérémonie d'ouverture de cette session s'est déroulée en présence des ministres en charge du Plan, du Budget et de la Réforme de l'Etat ainsi que des responsables d'autres institutions. Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, a, de son côté, rappelé que la session se tenait dans un contexte national marqué par le basculement du budget de moyens vers le budget programme qui a l'avantage de promouvoir l'efficacité et l'efficience dans la gestion des finances publiques.

« C'est ici l'occasion pour nous d'exhorter les ministères pilotes retenus pour le lancement de cette migration, de donner le meilleur d'eux-mêmes afin que cette expérience salutaire s'étende inexorablement à partir de l'année prochaine aux autres départements ministériels ; ceci serait à n'en point douter un gage de vitalité de la marche vers une bonne gouvernance financière dans notre pays », a-t-il exhorté.

Concernant la CNTR, la session budgétaire est organisée au moment où l'institution base sur le plan stratégique 2020-2029 de

la réforme du système de gestion des finances publiques. Validé en août 2020 par le gouvernement, ce plan définit en son quatrième enjeu une gestion fondée sur l'efficience et la transparence. Selon Joseph Mana Fouafoua, l'année 2024 va être la première année de la mise en œuvre du plan stratégique. C'est ainsi qu'il a invité toutes les parties prenantes et les partenaires au développement à s'impliquer résolument aux côtés de la CNTR dans sa mise en œuvre afin de relever le défi de la bonne gouvernance des finances publiques.

« La transparence est la base de la bonne gouvernance et la première étape de la lutte contre la corruption. Elle est l'explication rationnelle de la mise en place de bons systèmes de gestion de documents administratifs, des archives et des systèmes de réglementation financière et de contrôle. La transparence et la redevabilité constituent de puissants outils pour la lutte contre la corruption et, partant, pour l'amélioration de la gouvernance de nos ressources », a rappelé le président de la CNTR.

Parfait Wilfried Douniama

PROGRAMME DDR

Plaidoyer pour la mobilisation des fonds

Les travaux de l'atelier relatif à la validation du plan de sécurité et de la politique de prévention et de gestion des risques du programme de désarmement, démobilisation et réintégration (PDDR)-Pool se sont clôturés le 25 mars à Kinkala par une série des recommandations.

Au nombre de six, ces recommandations visent à favoriser la mise en œuvre du PDDR dont l'attente se fait de plus en plus longue pour les ex-combattants et les communautés bénéficiaires.

Il s'agit notamment du plaidoyer sur la mobilisation des fonds pour la poursuite par la Commission ad hoc mixte paritaire (Camp) de ses missions afin de favoriser le démarrage du PDDR dans un climat apaisé ; l'implication de la Force publique et la Commission ad hoc mixte paritaire dans le plan de sécurité du PDDR ; la traduction des documents afférents à sa mise en place en langue nationale ; la réhabilitation des pistes agricoles dans le Pool et le renforcement des capacités des parties



Le présidium des travaux à la clôture de l'atelier/Adiac

prenantes sur la politique de prévention et de gestion des risques sécuritaires.

Les recommandations issues de ces assises qui se sont tenues du 25 au 28 mars dans le chef-lieu du département du Pool épousent les défis liés à la mobilisation des fonds auxquels reste confronté le PDDR. Cette énième atelier qui fait partie des conditions permises de la bonne réalisation

du PDDR Pool a réuni les différentes composantes impliquées dans le processus du PDDR, notamment la Force publique, les commissaires, les représentants de la Camp, les sous-préfets du département du Pool, les représentants de Frédérique Ntoumi ainsi que ceux des communautés locales.

Il s'inscrit dans le cadre des aspirations du Plan annuel

2024 approuvé conjointement avec le Pnud, notamment dans son volet relatif aux activités relevant du management des risques dont la planification requiert une place prépondérante à travers des actions à mener sur le terrain d'une manière progressive et rassurée. « Cet atelier est une étape d'un long processus qui portera ses fruits à tous les bénéficiaires », a déclara-

ré le directeur du cabinet du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, ayant conduit les travaux de bout en bout, Albert Samba à la clôture de l'atelier.

Estimé au départ à 8 milliards FCFA dont 6 milliards FCFA à apporter par les partenaires et 2 milliards par le gouvernement congolais, le PDDR reste jusque-là confronté au problème de financement qui entrave son démarrage effectif. Sa durée d'exécution fixée à quatre ans, soit de 2023 à 2026, a été élargie après un mémorandum d'entente à 160 000 bénéficiaires pour une base de 20 000 intégrant à la fois les combattants, les membres associés et des communautés.

Guy-Gervais Kitina

CONGO -CAMEROUN

Des solutions à trouver face au conflit homme-éléphant

Dévastation de cultures, attaques contre les humains, etc., au Congo comme au Cameroun et dans bien d'autres pays du bassin du Congo, la cohabitation entre humains et éléphants est tout sauf pacifique. Les organisations non gouvernementales (ONG) et pouvoirs publics sont désormais à la recherche des solutions efficaces, mais surtout durables.

Cameroun : Campo et Messok-Ngoyla sous la dictature des géants de la forêt

Au Cameroun, le problème se pose dans les localités de Campo, dans le Sud du pays frontalier avec la Guinée équatoriale, et Messok-Ngoyla, à l'Est. Ces zones sont considérées ces dernières années comme des épicentres de la coexistence conflictuelle entre l'homme et les bêtes sauvages.

En cause, les animaux des parcs nationaux de Campo Ma'an et de Nki abandonnent leurs espaces naturels pour pénétrer dans les villages à la recherche de la nourriture. Ils détruisent champs et plantations et s'attaquent même parfois aux humains.

Parmi les animaux mis en cause, les éléphants, les rongeurs dont les hérissons et les primates tels les gorilles et les guenons. Comme si les feuilles et les fruits sauvages ne suffisaient pas, ces animaux, pour répondre à leurs besoins colossaux en nourriture, s'attaquent aux cultures des humains : bananiers, maniocs, cacaoyers, pistaches,....Toutes les cultures ou presque finissent désormais dans leurs volumineux estomacs.

Plusieurs facteurs sont évoqués. Le cas de l'augmentation de la population d'animaux, résultat d'une conservation « réussie », selon Nkouom Metchio Cyrus, conseiller municipal de Ngoyla, et de la proximité avec les parcs. « Ce qui pousserait les animaux hors des limites des aires protégées pour

aller ailleurs, notamment dans les plantations paysannes », rappelle l'élu local.

Congo-PNCD : Noé ou l'arche de la nouvelle assurance ?

Situation identique au parc national Conkouati-Douli (PNCD), dans le département du Kouilou, à l'extrême Sud-Ouest du Congo. Ici, les quelque trente villages des districts de Madingo-Kayes et de Nzambi éprouvent toutes les peines du monde à cohabiter avec les animaux sauvages dont les éléphants. D'une population estimée à près de 1 000 individus, les pachydermes font des incursions dans des milieux humains en ravageant leurs exploitations agricoles.

Des attaques contre les humains sont aussi signalées, comme l'accident enregistré en août dernier au village Sialivakou (district de Nzambi) où une femelle éléphant a éventré le chasseur Ngoma-Loemba. D'autres attaques ont coûté la vie à des humains.

Mais les lignes semblent bouger, notamment grâce aux zones agricoles protégées (ZAP). Initié par l'ONG française Noé, le programme consiste à regrouper des ménages au sein d'un périmètre protégé par une barrière électrique. La première expérience a été lancée en décembre dernier.

« Pour l'instant, les champs de cette ZAP sont épargnés, puisque les éléphants ne pénètrent plus dans cet espace »,



Des éléphants au parc national Conkouati-Douli/DR

se félicite Alphonse Makosso, secrétaire général de cette localité côtière. Et Noé entend étendre l'expérience à d'autres villages « surtout si elle continue de produire ces résultats positifs », promet Modeste Makani, responsable en charge du développement communautaire au sein de l'ONG installée en 2021 après le départ, trois ans auparavant, de l'ONG américaine Wildlife conservation society (WCS).

Congo-Odzala-Kokoua : l'expérience la mieux partagée en Afrique centrale

Au parc national Odzala-Kokoua, l'expérience des barrières électriques à travers le projet « Elanga » mis en œuvre par l'ONG américaine WCS commence déjà

à produire des résultats encourageants. Au village Bomassa, par exemple, cinquante-neuf familles jouissent désormais de cette forteresse anti éléphants. « Avant, on souffrait pour nos plantations qui étaient souvent dévastées par les éléphants. Avec l'arrivée du projet Elanga, aujourd'hui dans le village Bomassa nous avons en permanence le manioc, les arachides, la banane et bien d'autres arbres fruitiers... », se félicite Louise Ngouengué, la soixantaine accomplie, mère de famille.

L'initiative de Bomassa a été reprise dans d'autres localités du parc telles que Ntokou-Pikounda. Au niveau de la sous-région de l'Afrique centrale, lors de la réunion des trois aires protégées de Lobeké au Cameroun, Dzan-

ga-Sangha en Centrafrique et Nouabale Ndoki au Congo, tenue du 7 au 11 juin 2022 à Bayanga, en Centrafrique, il avait été recommandé que l'expérience de Bomassa devrait être documentée et ensuite partagée aux autres aires protégées afin qu'elles aussi voient comment elles pouvaient, selon leur contexte, l'appliquer.

Déjà au niveau du tri-national la Sangha, le processus est en cours. « Nous recevons toujours des appels et mails des amis de Djanga-Sangha avec lesquels on partage les informations sur le modèle de Bomassa, sur le design que nous développons ici. Nous recevons beaucoup des appels et des messages », explique Cisquet.

Roger Ngombé
et John Ndinga Ngoma

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Une collaboration envisagée avec une université chinoise

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a échangé le 28 mars, à Brazzaville, avec une délégation chinoise de l'Université Zhejiang Guangsha vocational and technical university of construction, sur les opportunités offertes par la Chine à son département.

L'entretien entre les deux parties a porté sur la coopération en matière d'enseignement technique et professionnel. A sa sortie d'audience, le président de l'établissement universitaire chinois, Bu Yuehua, a présenté ses avantages. L'existence de plusieurs spécialités dont plus d'une trentaine en licence avec des filières en construction, fabrication et équipement de pointe, commerce électronique, culture et finances.

Il a expliqué qu'en matière de formation des étudiants en licence, son université collabore avec les entreprises et accorde l'inté-



Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé avec la délégation chinoise/DR

gration professionnelle et technique, une manière adaptée en Chine.

La bonne collaboration entre le Congo et la Chine depuis plus de 60 ans est également concrète avec

la présence de deux promotions des étudiants congolais dans son université. Les apprenants bénéficient dès la première année de l'apprentissage de la langue chinoise et le

reste du cycle est consacré à la connaissance technique et professionnelle.

« En s'appuyant sur l'accord de coopération de construction de l'Institut sino-congolais de la route

de la soie, la délégation de l'université espère mener une coopération en matière d'enseignement technique et professionnel avec la mobilité des enseignants et la motivation des étudiants pour poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du diplôme », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, la délégation a émis le souhait aux responsables des entreprises chinoises au Congo d'organiser des formations à leurs employés dans le domaine technique en vue d'une coopération dans les normes industrielles et des métiers techniques.

Lydie Gisèle Oko

MÉDIAS

Les journalistes congolaises plaident pour une formation accrue

Dans l'optique de clore en beauté le mois de mars dédié à la lutte pour les droits des femmes, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, s'est entretenue avec quelques femmes évoluant dans différents médias le 27 mars à Brazzaville. L'objectif étant d'hisser le partenariat entre l'espace culturel et le secteur des médias.

C'est avec un réel plaisir que ces femmes issues du secteur de la presse écrite, de l'audiovisuel et du numérique, ont répondu présent à cette invitation de la Maison russe. Parmi les organes de presse représentés, on comptait Les Dépêches de Brazzaville, Radio et Télé Congo, Vox Tv, DRTV, ACI, etc. Présentations, partages d'expérience, témoignages, conseils et plaidoyers ont rythmé ce temps de partage.

« Il y a quelques semaines, on a accueilli les femmes artistes et, aujourd'hui, les femmes journalistes. Je pense que chaque mois on va recevoir des femmes de différents domaines pour examiner les mêmes questions et développer des projets ensemble. Comme je l'avais dit, je suis journaliste de formation et c'était très important de voir les défis et les problèmes auxquels les femmes dans les médias font face et de voir les possibilités d'établir des projets ensemble pour favoriser leur épanouissement et faciliter leurs tâches quotidiennes », a déclaré Maria Fakhruddinova.



Maria Fakhruddinova posant avec les journalistes Adiac

Eudoxie La Mine, journaliste et cheffe de service politique à la direction de l'information de Radio Congo s'est fortement réjouie de ce moment d'échanges avec la directrice de la Maison russe. « Plusieurs journalistes ont tour à tour pris la parole pour parler d'elles, des difficultés auxquelles elles sont confrontées dans la pratique du métier du journalisme en tant que femmes, en tant que mères et en tant qu'épouses en même temps. De toutes

nos interventions, il ressort un besoin réel de formation des femmes journalistes. Même celles qui sont sorties des écoles de formation ont besoin d'encadrement parce que lorsqu'on pratique un métier la formation acquise sur les bancs de l'école ou à l'université ne suffit pas. Il nous faut des ateliers de recyclage pour parfaire la pratique du métier », a-t-elle déclaré.

Après avoir écouté les doléances des femmes journalistes dans l'exercice de leur métier, la directrice de la mai-

son russe a indiqué que la prochaine étape sera de formuler les projets en détail. Elle encourage les participantes à former un comité, à rassembler les problématiques soulevées et à initier des projets en bonne et due forme qui seront par la suite soumis à la Maison russe. À son tour, la Maison russe les soumettra aux autorités russes qui verront comment les exécuter dans la mesure du possible et certainement au fil du temps. « C'est vrai qu'on a constaté certains problèmes, précisément la formation en spécia-

lité, la numérisation de l'information, le renforcement des capacités, les séminaires d'échanges au Congo et en Russie, les bourses d'études en Russie... Aujourd'hui, il faudra maintenant formuler des projets et voir quelles compétences précisément ont besoin les journalistes par rapport à chaque doléance et se mettre à l'œuvre », a ajouté Maria Fakhruddinova.

C'est donc autour d'un repas convivial, composé de mets locaux, que s'est achevée cette rencontre.

Merveille Jessica Atipo

INCLUSION FINANCIÈRE

Les sociétés MCC et MMC liées par un protocole d'accord

Le directeur général des institutions financières nationales, Jean Pierre Nonault, a supervisé, le 28 mars, la signature d'un protocole d'accord entre les sociétés Mobile commerce Congo (MCC) et Mobile money Congo (MMC). Ce geste symbolise la mutualisation des services et certaines offres pour le bien des usagers.

La signature du protocole d'accord entre le directeur général de MMC (MTN Money), Jean Bosco Nkusi, et celui de MCC (Airtel Money), Lénine Mbiye, marque ainsi le lancement officiel de l'Association professionnelle des établissements de paiement (Apep).

Cette structure qui répond aux exigences de la tutelle visée, entre autres, à représenter les intérêts collectifs des établissements de paiement auprès des pouvoirs publics, informer les adhérents et le public, étudier les questions d'intérêt commun, promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement et de règlement, assurer la célérité des transactions financières et commerciales dans un environnement technique et juridique sécurisé et la modernisation des systèmes des paiements.

Selon le directeur général des institutions financières nationales, l'Apep permettra également d'élaborer les recommandations s'y rapportant en vue de favoriser la coopération entre les réseaux ainsi que l'organisation et la gestion des services d'intérêt commun. Il sera aussi



Signature du document marquant le lancement de l'association Adiac

question de travailler sur l'amélioration du taux de bancarisation, la promotion de l'inclusion financière et le renforcement du cadre de surveillance de la globalisation financière.

« Cette association apporte

de la cohérence dans la compréhension concernant les établissements de paiement. Plusieurs Congolais ne savent pas que Airtel Mobile n'est pas Airtel télécom, que Mobile money n'est pas MTN. Ces sociétés

ne sont plus sous le ministère des Télécommunications mais sous l'égide du ministère des Finances puisque ces établissements de paiement sont autonomes. Ces sociétés peuvent créer d'autres services ou fu-

sionner leurs services avec ceux des banques pour faciliter les transactions et permettre aux usagers de faire des économies tout en gagnant en temps. C'est vraiment la concrétisation de l'inclusion financière puisque c'est avantageux non seulement pour l'Etat mais aussi pour les clients et les sociétés », a expliqué Jean Pierre Nonault.

Notons que la Direction générale des institutions financières nationales assiste le ministre des Finances dans l'exercice de ses attributions dans le domaine des institutions financières nationales. Elle veille, entre autres, à la régulation du système financier national et à la sécurisation des dépôts des épargnants, à promouvoir la modernisation, la diversification et la sécurisation des moyens de paiement, à suivre les activités des institutions financières nationales, à participer à l'orientation et à la coordination des politiques relatives au système financier national ainsi qu'à promouvoir l'extension, la diversification et l'implantation nationale des établissements de crédit et assimilés.

Rude Ngoma



APPEL À CANDIDATURE N° 137 /PNOK/UG/RH/2024

POSITION : Assistant (e) Développement Commercial,
ORGANISATION : African Parks Congo-Fondation
Odzala-Kokoua-Lossi
Lieu d'affectation : Brazzaville/Mbomo
Supérieurs Hiérarchiques : Responsable Développement Commercial
Date de prise de début de poste : Avril / Mai
Type de contrat : CDD

Contexte :

Dans le cadre du développement écotouristique du Parc National Odzala-Kokoua, le Département Commercial cherche un(e) assistant(e) pour l'appuyer dans les tâches quotidiennes et la mise en œuvre de la stratégie de développement commercial.

Aperçu Du Poste :

Sous la supervision de la Responsable Développement Commercial l'Assistant (e), aura pour missions :

Admin & Gestion

- Appuyer la Responsable Développement Commercial dans ses tâches
- Gestion et évaluation du Camp Manager, suivi de ses tâches
- Produire les Rapports mensuels
- Produire les Rapports Information visiteurs
- Procéder au Suivi de la base d'achat (DA/BC) pour le département commercial
- Faire le Suivi de la base des Ordres de missions
- Faire le Suivi des demandes de transport et logement
- Mise à jour du Plan du Développement Touristique du Parc

Ecotourisme

- Gestion réservations Camp Imbalanga (ResRequest, lettre invitation /certificat hébergement) et réponses aux demandes de visites
- Développement d'offres touristiques pour le Camp Imbalanga
- Suivi facturations et suivi des paiements avec la Finance
- Meet & greet
- Gestion facturation boutique souvenir
- Appui aux achats commerciaux Brazzaville

Pure Odzala

- Rencontre avec potentiels sites de revente produits Pure Odzala
- Suivi des contrats de partenariats
- Participer aux événements promotionnels à Brazzaville / pointe Noire

Indicateur de réussite (Tâches évaluatives)

- Capacité à remplacer le /la Responsable Commercial
 - Pas de non-conformité avec SOP African Parks
 - Assurer évaluation mi-année et annuel et suivi
 - Participation à la préparation du Business plan et budget commercial
 - Suivi et mise en œuvre du Plan d'affaire commercial (Business plan)
 - Respect délais, formats et contenus des rapports / délivrables :
 - Rapports Mensuels
 - Rapport information visiteurs
 - Données facturation finance
 - Evaluations des employés
- Capacités, compétence et expériences requises pour le poste

- Intérêt et expérience dans l'éco-tourisme et la conservation
- Bilingue Français / anglais (lu, parlé, écrit)
- Axé sur les résultats avec une forte capacité à travailler de manière autonome,
- Maîtrise avancée de Microsoft Pack Office (Outlook, word, powerpoint, excel)
- Maîtrise des formules de politesse et sens du contact avec les visiteurs
- Esprit d'équipe et capacité à travailler avec des équipes multiculturelles et multi-contextes,
- Capacité d'organisation, rigueur, et de communication
- Solides compétences de synthèse et de recherche d'information.
- Forte intégrité et fiabilité et discrétion,
- La maîtrise du logiciel Resrequest est un plus

Comment Postuler :

Pour postuler, le dossier doit contenir dans un seul fichier au format PDF, les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Curriculum vitae à jour avec au moins 3 personnes de référence faciles à contacter.
- Photocopie du diplôme

Le dossier est envoyé à rh.odzala@africanparks.org avant le 22 avril 2024 ou déposer un dossier sous plis fermé au bureau de Brazzaville sis 188, bis Avenue Emile Biayenda, Centre-Ville, Brazzaville. Nous encourageons vivement les candidatures féminines

Si vous ne recevez pas de réponse de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture. Veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

« Recrutement d'un Ingénieur Génie-Civil »

Secteur : Transport

Projet : Etudes de faisabilité et plans d'ingénierie détaillés des routes d'accès et des voies de raccordement au futur pont route-rail entre les villes de BRAZZAVILLE et KINSHASA
Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)
N° d'identification du projet : P-Z1-DB0-245
N° DU DON : 5150155003351
AMI N° 004-2024 /MATIER/DGGT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu du Fond de Préparation des Projets d'Infrastructures du NEPAD (le FPPI-NEPAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) un don afin de contribuer au financement des Etudes de faisabilité et plans d'ingénierie détaillés des routes d'accès et des voies de raccordement au futur pont route-rail entre les villes de BRAZZAVILLE et KINSHASA et souhaite utiliser une partie de ce financement pour la prise en charge des prestations d'un INGENIEUR GENIE CIVIL qui, au côté du Comité Technique Mixte et de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sera chargé de l'examen et l'analyse approfondie des livrables relatives aux Etudes techniques détaillées & environnementales et sociales (route Yié - Maloukou Tréchet (27km) + route Igné - Zone Economique Spéciale de Maloukou Tréchet (26 km)).

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent de manière globale la revue des livrables produits dans le cadre des études des voies d'accès et celles de la rocade ouest de Brazzaville.

Il s'agit pour chaque étude de :

En phase APS provisoire :

- Examiner et analyser les livrables de l'étude transmis par le Consultant ;
- Rédiger un rapport général de cet examen ;
- Participer à une visite de terrain avec le Client et le Consultant pour approbation sur site ;
- Participer à la réunion de restitution de l'APS provisoire par le Consultant.

En phase APS définitif :

- Vérifier l'effectivité de la prise en compte par le Consultant des observations et commentaires transmis par le Client.
- En phase APD et DAO provisoires :

- Examiner et analyser les livrables de l'étude transmis par le Consultant ;
- Rédiger un rapport général de cet examen ;
- Participer à la réunion de restitution de l'APD provisoire par le Consultant.

En phase APD et DAO définitifs :

- Vérifier l'effectivité de la prise en compte par le Consultant des observations et commentaires transmis par le Client.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits dans les Termes de Référence. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrés par le Client, certificats de travail, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Le Consultant individuel devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :

- Avoir une formation d'Ingénieur Génie civil ou équivalent, sanctionnée par un diplôme d'Ingénieur minimum (BAC+5 au moins) ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée de dix (10) ans au moins dans le domaine des études routières ;
- Avoir participé à au moins deux (02) études d'aménagement et de bitumage des routes, sur financement des bailleurs internationaux (FIDA, BAD ou BM) ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et une parfaite maîtrise du français oral et écrit.

N°	Critères	Notes
1	Expérience professionnelle générale dans le domaine des études routières : • Si 10 ans dans le domaine des études routières en tant qu'expert :18 points • Si 11 à 15 ans d'expérience dans le domaine des études routières en tant qu'expert :20 points • Si 16 ans ou plus dans le domaine des études routières en tant qu'expert :25 points.	25
2	Expérience spécifique pour le poste : Avoir participé à au moins deux (02) études d'aménagement et de bitumage des routes, sur financement des bailleurs internationaux (FIDA, BAD ou BM) : • Une expérience dans deux (02) études de routes :50 points, • Plus 3 points par étude supplémentaire pour un maximum de 15 points	65
3	Connaissances en informatique (Word, Excel, PPT, Microsoft Project, ...) et du français.	10
TOTAL		100

6. Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 80 points sur 100. Le candidat classé premier et dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-haut cité sera invité à négocier un contrat. En cas d'égalité de note technique, la mission sera attribuée au Candidat ayant proposé l'offre la moins disante.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 h 00 mn à 15 h 00 mn, heure locale.

8. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse ci-après, par courrier ou email au plus tard, le 16 Avril 2024 à 12 h 00 mn précises, heure locale et porter expressément la mention ou l'objet :

« Recrutement d'un Ingénieur Génie-Civil, Consultant individuel »
Adresse : Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU
(à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 868 80 35, Email : ceprbadggt@gmail.com; payima6@gmail.com ; Ville : Brazzaville; Pays : Congo

Brazzaville, le 28 mars 2024

Le Coordonnateur P.I
Sylvain Siméon Simplicie MOKANGA.-

MIGRATIONS

Plus de 63 000 personnes mortes ou disparues entre 2014 et 2023

Plus de 63 000 migrants auraient péri ou disparu sur les routes à travers le monde au cours de la dernière décennie, la plupart des décès étant dus à la noyade, selon l'agence des Nations unies pour les migrations, relevant qu'un décès de migrant sur trois est lié à des pays en guerre ou comptant un grand nombre de réfugiés.

Le rapport, intitulé « Une décennie de documentation des décès de migrants », revient sur les dix dernières années, avec plus de 63 000 décès et disparitions documentés pendant la migration au cours de cette période - et plus de décès enregistrés en 2023 qu'au cours de n'importe quelle année précédente. Le document de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) montre ainsi que la majorité des décès et des disparitions (28 854) a eu lieu en Méditerranée.



« L'augmentation des décès serait liée à l'augmentation des départs et, par conséquent, des naufrages, au large des côtes tunisiennes »

La noyade, première cause de décès

Près de 60 % des décès documentés étaient liés à la noyade, et plus d'un tiers des personnes identifiées étaient originaires de pays en conflit. Le rapport insiste sur la nécessité de renforcer les capacités de recherche et de sauvetage pour sauver des vies en mer et souligne l'importance de collaborer avec les gouvernements pour faciliter la mise en place d'itinéraires de mi-

gration plus sûrs. Ces mesures devraient également inclure une intensification de la coopération internationale contre les réseaux de passeurs et de trafiquants sans scrupules. Le nombre de décès de migrants est en hausse. L'année la plus meurtrière pour les migrants au cours de la dernière décennie a été 2023 (8 541 décès enregistrés).

Un décès sur trois lié à des pays en guerre ou comptant beaucoup de réfugiés

« L'augmentation des décès serait liée à l'augmentation des départs et, par conséquent, des naufrages, au large des côtes tunisiennes », détaille le rapport. Depuis le début de l'année, rien qu'en Méditerranée, si

les arrivées sont nettement moins nombreuses cette année (16 818) qu'au cours de la même période en 2023 (26 984), le nombre de décès est presque aussi élevé que l'année dernière. Et plus d'un tiers des migrants décédés dont le pays d'origine a pu être identifié proviennent de pays en conflit ou comptant un grand nombre de réfugiés.

Près de 5 500 femmes ont péri au cours des dix dernières années

L'une des principales conclusions du rapport est le nombre élevé de décès non identifiés. Plus de deux tiers des migrants dont le décès a été documenté ne sont toujours pas identifiés. Autre enseignement du document, plus de 37 000 personnes sont décédées sans que l'on dispose d'information sur leur sexe ou leur âge. Malgré les nombreuses vies perdues dont l'identité reste inconnue, près de 5 500 femmes ont péri sur les routes migratoires au cours des dix dernières années. Dans le même temps, le nombre d'enfants identifiés s'est élevé à près de 3 500. « Le tribut payé par la population vulnérable et les familles nous incite à transformer l'attention portée aux données en actions concrètes », a déclaré la directrice générale adjointe de l'OIM pour les opérations, Ugochi Daniels.

Noël Ndong

EXPLOITATION MINIÈRE VERTE

Un fonds d'investissement de 150 millions de dollars pour l'Afrique

Africa green mining fund (AGMF) est le nom du nouveau fonds d'investissement dédié au secteur minier en Afrique. Une œuvre du Camerounais Brice Patrick Beumo Jaze, ADG de Beko capital advisory banque d'investissement; Anne Lauvergeon, ancienne patronne d'Orano; et l'ancien ministre burkinabé des Finances, Zéphirin Diabré.

Les trois personnalités viennent de créer un véhicule visant à mobiliser 150 millions de dollars (90,8 milliards de FCFA), pour financer des projets miniers en Afrique. « AGMF est un fonds de capital-investissement nouvellement créé axé sur les métaux de transition (or, argent, platine, palladium, rhodium, iridium, rhénium et ruthénium, etc.) et les minéraux verts (lithium, cobalt, cuivre, nickel, terres rares, etc.). Avec une taille de 150 millions de dollars américains, AGMF investira sur tout le continent, dans le développement, la préféabilité et au-delà, et dans des entreprises ou des actifs en



AGMF est une entreprise d'investissement à capitaux fixes créée au Togo en novembre 2023 et dirigée par Zéphirin Diabré

phase d'exploitation », peut-on lire dans le document de présentation du fonds. AGMF est une entreprise d'investissement à capitaux fixes créée au Togo en no-

vembre 2023 et dirigée par Zéphirin Diabré. Le véhicule ciblera les projets de petite et moyenne taille, avec un accent particulier sur les projets réalisés

par le secteur privé local mais aussi par les gouvernements, et devra acquérir entre 5 et 25% de parts dans lesdits projets. L'entreprise devrait investir

entre 10 et 30 millions de dollars par projet pour un rendement attendu entre 20% et 30%. Pour être éligible, le projet minier devra avoir un engagement fort en faveur de la norme ESG (Environnement, social et gouvernance).

Il devra aussi être favorable à la mise en œuvre de techniques d'exploitation minière verte reposant non pas sur le pétrole mais sur les métaux de transition et les minéraux verts. Le fonds a une durée de vie de dix ans. Deux ans de collecte de fonds, trois ans consacrés à l'investissement et cinq ans centrés sur le retour sur investissements.

N.Nd.

ÉNERGIE

De nouveaux experts au PEAC pour accélérer les projets régionaux

Cinq experts de l'Unité d'accélération des projets régionaux du Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC) ont officiellement été installés dans leurs fonctions, le 28 mars à Brazzaville, en présence des autorités congolaises et des partenaires au développement. Ils ont pour mission de rechercher les financements nécessaires à la réalisation de quarante-et-un projets liés aux installations électriques en Afrique centrale.

Les activités de l'Unité d'accélération des projets régionaux du PEAC sont entièrement financées par la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 3,5 milliards de francs CFA. Au cours des cinq prochaines années, a indiqué le secrétaire permanent du PEAC, Atadet Azarak Mogro, les experts de cette unité devront s'atteler à mobiliser les bailleurs de fonds autour des quarante-et-un projets régionaux dont le coût total est estimé à 14 milliards d'euros, soit environ 9 157, 6 milliards de francs CFA.

Quatre des six experts attendus ont déjà commencé le travail depuis février dernier, notamment l'expert en énergie, l'expert en finances, l'expert juridique et l'expert en sauvegarde environnementale. Le cinquième expert en charge de passation des marchés prendra son service le 1er avril, en attendant le recrutement du sixième expert



La photo souvenir des officiels du PEAC/Adiac

en sauvegarde sociale. Un pas important a été franchi dans la mise en place de l'unité d'accélération des projets régionaux, d'après le secrétariat permanent. « C'est à la suite d'une requête faite en 2021 par le PEAC à la BAD que le financement de 3,5 milliards francs CFA a été mis en place. Il s'agit d'une première initiative du genre en faveur du pool énergétique. La mission de ces experts est de rechercher les financements nécessaires à la

réalisation des 41 projets régionaux au portefeuille du PEAC. Des financements qui seront destinés aussi bien à la réalisation des études que la réalisation physique de ces projets énergétiques », a détaillé Atadet Azarak Mogro.

Parmi les projets régionaux retenus figure la Boucle de l'amitié énergétique englobant les projets de l'interconnexion des réseaux électriques Inga-Cabinda-Pointe-Noire. Le projet de la boucle concerne trois

pays : l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo. Il y a également le projet de construction du barrage de Chollet, d'une capacité de 600 mégawatts, sur la rivière Dja/N'goko, à cheval sur la frontière du Cameroun et le département de la Sangha.

La matérialisation de ces gros projets énergétiques nécessite l'expertise de l'unité mise en place, a insisté le directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Frédéric Ma-

nienne. « L'actualité en matière énergétique est caractérisée par d'actes matériels, augmentant par voie de conséquence le portefeuille des projets du PEAC, qui est l'instrument privilégié des politiques de coopération ayant vocation de faciliter et d'améliorer l'intégration totale des systèmes d'énergie en Afrique centrale », a-t-il souligné.

Le PEAC, retenons-le, est une institution spécialisée de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) vaste d'une superficie de 6 640 000 km², avec plus de 185 millions d'habitants. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique énergétique, du suivi des études et de la construction des infrastructures communautaires, de l'organisation des échanges de l'énergie électrique et des services connexes dans l'espace CEEAC.

Fiacre Kombo

In memoriam – 1 an



Joséphine NGONGO

1 Avril 2023 - 1 Avril 2024

Très chère Maman Joséphine NGONGO, voici 1 année que tu as rejoint nos aïeux.

Le vide que tu as laissé à tes amis, ta famille, et nous, tes enfants, est immense.

Depuis ton départ, chaque jour, nous ressasons les bons moments passés.

Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

- Repose en Paix Maman, nous ne t'oublierons jamais !

NÉCROLOGIE



Le commandant Eymar Confiance Mafoua (officier supérieur de gendarmerie) et ses sœurs Synthia Mabika, Dominique Mabika, Valence Mabika, Anycha Mabika et Emercia Mabika ont le regret et la profonde douleur d'annoncer le décès de leur tendre mère, la colonelle des Douanes congolaises à la retraite, Mme Tchitembo-Tchizinga Bernadette (mère Defao), survenu le 25 mars 2024 à Pointe Noire.

La veillée mortuaire se situe au domicile familial, vers le rond-point Sympathic, derrière l'église catholique Saint-Christophe à Mvou-Mvou (Pointe Noire).

INTERVIEW

Philippe Labonne : « L'Afrique est une nouvelle frontière du développement »

Aujourd'hui président du groupe réunifié et renommé Africa Global Logistics et à la tête du comité Afrique du Medef International, Philippe Labonne aborde désormais le tournant d'un secteur confronté à la concurrence et à des défis géopolitiques nombreux. Pour Jeune Afrique, il pose son regard sur l'actualité qui affecte de près ou de loin un secteur en pleine transformation.

La mer Rouge est actuellement le théâtre de perturbations dans le trafic maritime. Les géants que sont MSC, Maersk et CMA CGM ont dû changer leurs itinéraires. Cela vous inquiète-t-il pour l'avenir ?

Philippe Labonne : Ces dernières années, nous avons bien compris que le monde était de plus en plus imprédictible. Nous avons eu le Covid, nous avons la guerre en Ukraine, nous avons également la situation au Moyen-Orient et ceci implique que la chaîne logistique s'adapte.

Nous avons su démontrer pendant la crise sanitaire comment les entreprises logistiques, comme Africa Global Logistics, avaient réussi à continuer à alimenter le monde en vaccins. En ce qui concerne la mer Rouge, les compagnies maritimes passent maintenant par le cap de Bonne-Espérance. Le parcours est plus long, aller-retour, de 20 jours, et effectivement cela coûte plus d'argent aux compagnies maritimes et donc à la fin aux clients.

Pour un pays comme l'Égypte, qui tire l'essentiel de ses revenus du canal de Suez, le changement de route est un coup fatal. Quel est l'impact au niveau de votre activité locale ?

P.L. : L'Égypte est un pays stratégique pour l'Afrique. C'est un pays qui est situé sur le bord de la mer Rouge et maîtrise le canal de Suez. Il y a beaucoup d'énergie, de grandes compétences et des terres arables. Sa situation géographique lui permet de servir la partie de la Corne de l'Afrique qui va jusqu'au Kenya, qui a des terres arables.

L'Égypte reprendra sa position géographique le moment venu. Je pense qu'aujourd'hui, il faut rester en Égypte, être patient, baisser la voilure si nécessaire et bien regarder aussi les atouts du pays et son potentiel dans l'émergence du continent africain.

À l'opposé, à l'ouest du continent, on retrouve la même situation d'imprévisibilité, voire d'insécurité au Sahel. Les entreprises européennes, et notamment françaises, y ont-elles encore leur place ?

P.L. : En fait, ce sont des pays très jeunes, en train de se construire, qui traversent des crises. Effectivement, la situation politique a un impact sur le fonctionnement des affaires parce que certains acteurs se retirent. Mais ce n'est pas notre cas. Nous continuons de rester dans ces pays pour desservir notamment les acteurs du monde agro-industriel.

Nous avons parmi nos grands clients les producteurs de coton et nous assurons l'évacuation de la quasi-totalité de la campagne de coton du Burkina Faso et du Mali. Les gens continuent à travailler, à se nourrir. Il est important aussi que nos salariés continuent de pouvoir travailler.

Concrètement, pour un acteur du secteur privé, quel impact peuvent avoir les sanctions économiques sur vos activités ?

P.L. : Dans ces cas-là, les acteurs réagissent avec une certaine inertie, notamment dans les commandes. Ensuite, les armateurs s'adaptent et commencent à ne plus effectuer de chargements pour le Niger.

Donc vous avez effectivement une activité qui baisse. Cela a été le cas du port du Bénin, c'est aussi le cas au Niger. Nous essayons alors de resserrer la voilure, tout en souhaitant rester dans le pays.

Nos activités au Bénin n'ont pas été affectées significativement, mais nous ressentons une baisse sensible dans les volumes du port de Cotonou. En ce qui concerne le Niger, la bonne nouvelle est que les États de la Cedeao ont décidé de lever les sanctions et le pays doit reprendre son chemin dans l'économie régionale.

Et en ce qui concerne le Mali ?

P.L. : Nous sommes restés au Mali, où nous opérons plusieurs ports secs et sommes le logisticien des grandes compagnies cotonnières. Nous allons rester dans le pays. Je pense qu'il y a deux temps, celui de l'économie et celui du politique, et les acteurs économiques doivent comprendre qu'il faut laisser du temps aux politiques pour résoudre leur équation.

Ne craignez-vous pas le boycott ou le bannissement, en tant que groupe français filiale d'un groupe italo-suisse ?

P.L. : Nous sommes présents au Sahel depuis des dizaines d'années. Nous y avons des clients qui comptent sur nous, et nous allons rester. Sur le continent, d'Est en Ouest, du Nord au Sud, les entreprises françaises sont extrêmement appréciées.

Les entreprises françaises ont cette spécificité d'être humanistes : l'homme est au cœur de tout et l'attention que nous portons aux communautés est très importante. Aujourd'hui, il n'est pas question de bannissement ou de retrait des acteurs français d'Afrique.

J.A. : Que répondez-vous à ceux qui critiquent la France et qui disent qu'elle accapare, comme d'autres puissances, les matières premières ?

P.L. : Je pense que le rôle de la France en Afrique est très honorable. Encore une fois, je ne suis pas un homme politique, et je vais laisser le temps aux politiques d'agir. Mais pour notre part, nous allons poursuivre nos investissements en Afrique et nous sommes convaincus que les acteurs économiques sur le continent ont leur rôle à jouer pour contribuer à sa prospérité, à créer de l'emploi pour les jeunes, à les former et à permettre à l'Afrique de développer son commerce intra-africain. Encore une fois, c'est une condition de la prospérité et de la paix.



Lorsque le climat des affaires est plus compliqué dans une région qu'une autre, n'avez-vous pas songé à reporter vos activités sur cette dernière ? En Afrique de l'Est par exemple ?

P.L. : C'est la vision du groupe MSC : l'Afrique est une nouvelle frontière du développement. Aujourd'hui, le continent africain représente 3 % du commerce mondial. Et quand on sait que sa population représentera un quart de la population mondiale en 2050, on imagine le potentiel de développement de ce continent.

Il n'est pas question de faire un choix entre un pays et un autre. Bien entendu, comme je le disais, il faut s'adapter, être agile quand une situation sécuritaire ou politique entraîne une diminution des activités. En revanche, nous resterons en Afrique de l'Ouest et nous allons poursuivre nos développements dans les autres régions d'Afrique.

Lors d'un discours controversé sur les relations Afrique-France en février 2023, le président français Emmanuel Macron avait appelé à un réveil collectif des entreprises françaises en Afrique. En tant que représentant du patronat, comment réagissez-vous à ces propos ?

P.L. : Il faut prendre les États africains au sérieux, il faut prendre les citoyens africains au sérieux, c'est ce que fait Africa Global Logistics et c'est pour cela que les États nous font confiance. Les entreprises françaises que je connais sont extrêmement respectueuses de leurs partenaires africains et jouissent d'une bonne image.

Ces entreprises emploient un demi-million de personnes en Afrique depuis que je suis à la tête du comité Afrique du Medef. Nous allons faire une cartographie de l'impact des entreprises françaises en Afrique pour démontrer comment celles-ci ont un impact positif sur l'économie africaine et contribuent à la prospérité, au développement des bonnes pratiques.

Mais surtout, ce à quoi fait référence le président Macron, c'est aux mauvais élèves ?

P.L. : Ce que je dirais, c'est que je ne me reconnais pas et je ne nous reconnais pas dans les propos du président Macron.

J.A. : Quelles sont vos priorités à la tête du comité Afrique du Medef International ?

P.L. : D'abord, je pense qu'il faut donner la mesure de l'impact des entreprises françaises. Notre position au sein de Medef International est d'aider les entreprises françaises à se développer en Afrique, mais aussi de les aider à nouer des partenariats avec les acteurs africains, de contribuer à créer un écosystème vertueux de développement de supply chain locales en Afrique qui correspondent aujourd'hui à la priorité du continent.

Quelles sont vos relations avec les autres patronats en Afrique ?

P.L. : Il y a 54 pays en Afrique, donc il y a 54 patronats africains. Je ne les connais pas tous, mais les relations sont bonnes et dès que nous le pouvons, nous organisons des missions conjointes. Prochainement, nous allons organiser avec le patronat du Maroc un forum d'affaires au mois de mai. Nous allons promouvoir les partenariats entre les entreprises françaises et marocaines pour contribuer au développement économique du Maroc.

Vous félicitez-vous du réchauffement des relations diplomatiques entre la France et le Maroc ?

Au Maroc, nous avons plus de 1 300 entreprises, 50 000 salariés, filiales de ces groupes français. C'est un pays important pour les entreprises françaises et c'est un pays important pour l'Afrique. Et il est primordial que les relations soient les meilleures possibles.

J.A. : L'un de vos crédos est l'africanisation des filiales de votre groupe. Cela se ressent-il au niveau des divers conseils d'administration ?

P.L. : La très grande majorité de nos entreprises sont dirigées par des Africains. Il y a d'autres nationalités. Le patron de notre terminal à Tema est Palestinien, le patron de nos activités dans la région de Guinée et de Sierra Leone est Croate. Je vous donne deux exemples, mais la majorité de nos collaborateurs sont Afri-

cains. Clairement, la majorité de nos affaires en Afrique sont appelées à être dirigées par des Africains.

Un autre des sujets que vous défendez au Medef est la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Est-ce un espoir pour le dirigeant français que vous êtes ?

P.L. : Bien sûr, c'est un des axes de notre stratégie, ainsi qu'un des axes de la stratégie d'AGL, de contribuer au développement du commerce intra-africain. Celui-ci représente aujourd'hui, 20 % du commerce de l'Afrique, soit moins de 1 % du commerce mondial. La marge de progression est immense.

Le premier marché de l'Afrique et des États africains, cela doit être l'Afrique elle-même. C'est un sujet de priorité pour nous et dernièrement, nous étions en Éthiopie et avons rencontré le commissaire de l'Union africaine chargé de la Zlecaf pour mesurer l'état d'avancement du projet et lui présenter les compétences des entreprises françaises en matière de transport et de commerce.

C'est un sujet de priorité, mais force est de constater que cela patine depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange en 2021. Concrètement, en quoi le patronat français et son expérience avec l'Union européenne peuvent-ils aider ?

P.L. : Les entreprises françaises peuvent apporter leur expertise mais elles ne peuvent pas apporter la volonté politique. Donc il appartient aux États africains de faire en sorte que la volonté politique s'applique. Nous ne pouvons que partager notre expérience en matière de gestion de corridor, de transfert des marchandises et de gestion de l'information le long des flux. Nous pouvons aussi sensibiliser, à notre échelle, sur la nécessité de fluidifier la circulation des marchandises et de montrer comment cela peut participer à la prospérité des économies et à la création d'emplois.

Pour finir sur un dernier sujet d'actualité récente, vous avez participé, en tant que sponsor avec AGL, à la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire. D'un point de vue économique, adosser l'image d'une entreprise à un événement comme celui-là est-il bénéfique ?

P.L. : En fait, ce qu'on espère, c'est promouvoir l'image d'une Afrique qui gagne. J'ai été frappé de la cérémonie d'ouverture de la CAN, à laquelle j'ai assisté avec mon épouse, et qui était de grande qualité, avec des spectacles extrêmement bien organisés et un grand professionnalisme. C'est cette image de l'Afrique que nous voulons soutenir et c'est cette image de l'Afrique à laquelle nous souhaitons être associés.

Source : Jeune Afrique



Banque des Etats de l'Afrique Centrale-Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection internationale ouverte n°50/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2024 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'acquisition et l'implémentation d'une solution d'intégration de données

Dans le cadre de la gestion de ses systèmes d'information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'acquisition et l'implémentation d'une solution d'intégration de données (Enterprise Service Bus / Extract, Transform and Load) afin de rationaliser les opérations de gestion de données et d'intégration de systèmes. Ainsi, améliorer l'efficacité opérationnelle, la qualité des données et la prise de décision au sein de l'organisation.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût.

Les Prestataires intéressés peuvent solliciter des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM,
14ème étage, Porte 14.12
736: Avenue Monseigneur Vogt- BP 1917 Yaoundé-CAMEROUN
60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237):
Postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403

2 33 23 222 (+237): @:cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mercredi 08 mai 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
736: Avenue Monseigneur Vogt- BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le mercredi 08 mai 2024 à 13 heures et les plis financiers, pour les propositions techniques jugées conformes, le mercredi 22 mai 2024 à 12 heures.

Yaoundé, le
Pour le Président de la Commission,



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FORMATION DU GOUVERNEMENT

Fin officielle de la mission de l'informateur

Le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social, le député national Agustin Kabuya, a officiellement terminé, le 27 mars, sa mission d'information confiée par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi.

Le rapport de mission d'information est actuellement en cours de toilettage. Ce document, qui revient sur toutes les discussions avec les différentes forces politiques contactées, détermine la majorité parlementaire, la taille du prochain gouvernement ainsi que le principe de partage de postes ou de ministères. Cette mission ayant pris fin et ses résultats disponibles, plus rien ne bloque la nomination du Premier ministre.

Rappelons que pendant près de deux mois, en raison d'un délai de trente jours une fois renouvelé, l'informateur a consulté les différents responsables politiques ayant au moins un siège à l'Assemblée nationale. Ce qui lui a permis de dégager une majorité parlementaire acquise au chef de l'État. A l'issue de cette mission d'information, des leaders de regroupements et partis politiques qui s'étaient signalés membres de la majorité lors des premières consultations ont confirmé leur position et se sont mis d'accord sur le format du futur gouvernement, le parti au sein duquel le président désignera le Premier ministre et les principes d'attribution des ministères.

Lucien Dianzenza



Félix Tshisekedi et Agustin Kabuya DR.

SITUATION HUMANITAIRE DÉGRADANTE À L'EST DE LA RDC

Bintou Keita tire la sonnette d'alarme

La situation militaire et humanitaire à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) était au centre des discussions, le 27 mars, à l'Organisation des Nations unies (ONU).

Prenant part à la réunion, la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, Bintou Keita, a éclairé la lanterne des Etats membres sur les risques de déflagration qu'encourt le pays dans sa partie orientale, si rien n'est fait. Elle a fait part de ses inquiétudes quant à la situation sécuritaire qui s'est largement détériorée depuis la fin des élections. Près de deux cents personnes ont été tuées depuis janvier, a-t-elle indiqué, avec en sus un drame humanitaire aux conséquences incalculables qui s'annonce.

Pour Bintou Keita, cette situation est due à la présence des forces étrangères qui continuent d'opérer illégalement dans cette partie du pays. À cela s'ajoutent les groupes armés, nationaux et étrangers, tels que les ADF et les FDLR, qui rajoutent à la confusion pour semer la désolation auprès de la population civile. La cheffe de la Monusco en appelle au désarmement et au retrait de toutes ces forces qui, visiblement, n'ont des comptes à rendre qu'à leurs commanditaires. De plus, la fermeture par le Burundi et le Rwanda de leurs frontières respectives n'est pas



Bintou Keita

non plus de nature à faciliter le retour de la stabilité dans ce coin de la RDC. La tension entre ces deux pays, a-t-elle ajouté, peut même à la limite constituer un paramètre supplémentaire susceptible de déstabiliser la région dans son ensemble.

Pour des réponses humanitaires appropriées

Entre-temps, les affrontements continuent de plus bel entre les forces loyalistes et les rebelles du M23 qui ont réussi à occuper toutes les anciennes positions laissées par les troupes de l'EAC. À ce sujet, Bintou Keita a lancé un appel urgent aux donateurs pour une aide humanitaire adéquate à la population de l'Est, victime des atrocités. « Cette

catastrophe humanitaire exige de la communauté internationale des réponses adéquates », a-t-elle fait savoir. À l'état actuel, près de vingt-trois millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire côtoient, dans une précarité sans précédent, sept millions de déplacés. Elle a déploré que le financement du Plan de réponse humanitaire de 2024, lancé avec l'objectif de lever 2,6 milliards de dollars, n'a finalement reçu que 14,2%. Bintou Keita a enfin réitéré son appel urgent aux donateurs pour qu'ils fournissent les ressources nécessaires afin de garantir qu'une aide humanitaire adéquate parvienne à ceux qui en ont grandement besoin.

Sylvain Andema

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Vincent Nmehielle annonce les enjeux des rencontres de haut niveau

Annonçant l'importance et les enjeux des assemblées annuelles 2024 de la Banque africaine de développement (BAD) qui auront lieu du 27 au 31 mai à Nairobi, au Kenya, son secrétaire général, Vincent Nmehielle, animera le 3 avril une conférence de presse par visioconférence sur la question.

Selon le communiqué de la BAD, le secrétaire général du Groupe de la Banque, Vincent Nmehielle, sera accompagné de l'économiste en chef, vice-président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, Kevin Urama. Spécifiant le bien-fondé de cette réunion de haut niveau, le responsable de la BAD a précisé que les assemblées annuelles sont un événement le plus impor-



Vincent Nmehielle

tant du Groupe de la Banque. Car, elles réunissent environ trois mille délégués et participants. Elles permettent à l'institution de faire le point, notamment avec ses actionnaires, des progrès réalisés au cours de l'année écoulée. Elles constituent un forum unique d'échanges sur des questions clés concernant le développement de l'Afrique pour les représentants des gouvernements, des entreprises, de la société civile, des groupes de réflexion, des universités et des médias.

Le thème retenu pour l'édition 2024 de ces assemblées est : « Transformation de l'Afrique, Groupe de la Banque africaine de développement et réformes de l'architecture financière mondiale ». Pour les organisateurs, ce thème a été choisi afin de permettre aux gouverneurs du Groupe de la Banque de partager leurs expériences sur les progrès réalisés par leurs pays respectifs dans la transformation de leurs économies, tout en tenant compte des principaux obstacles rencontrés dans ce processus et les réformes clés entreprises pour les surmonter. Il leur offre également une excellente occasion d'exposer leur position face aux réformes proposées de l'architecture financière internationale et de débattre de la manière dont le système financier mondial actuel a entravé le financement de leurs ambitions en matière de transformation structurelle.

Rock Ngassakys

DIPLOMATIE

La Mauritanie s'implique dans la résolution de la crise sécuritaire à l'Est de la RDC

Après Lomé, la capitale togolaise, le président Félix-Antoine Tshisekedi s'est rendu à Nouakchott en Mauritanie pour une visite de travail de quarante-huit heures.

À sa descente d'avion, Félix Tshisekedi a été accueilli par son homologue, Mohammed Ould Ghazouani, président de la République islamique de Mauritanie et président en exercice de l'Union africaine (UA). Les deux chefs d'Etat ont eu, dans la soirée, un entretien d'une heure suivi d'une séance de travail élargie à leurs délégations respectives. Ils ont parlé de la crise sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et de la coopération bilatérale multisectorielle entre les deux pays.

Félix Tshisekedi et Mohammed Ould Ghazouani entendent ainsi redynamiser les relations bilatérales, notamment dans les domaines du commerce, de la pêche et de l'éducation. Concernant l'insécurité à l'Est du Congo, le président mauritanien a promis son soutien diplomatique constant aux processus de paix de Luanda et de Nairobi pour restaurer la paix et la sécurité dans cette partie du pays.

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, ainsi que le haut représentant du chef de l'État, Serge Tshibangu, ont pris part à cette rencontre. Il sied de signaler que cette visite d'amitié et de travail du président Tshisekedi en Mauritanie est la première depuis son avènement au pouvoir. Il est le deuxième président de la RDC à fouler le sol mauritanien après le maréchal Mobutu en 1973.

Sylvain Andema

MUSIQUE

Du rock à la Halle de la Gombe

Pour un concert inédit dont il est la tête d'affiche, le duo Tshegue investira le podium de la Grande Halle de l'Institut français (IF) de Kinshasa, la soirée de ce 29 mars.

Diffusé sur les réseaux sociaux, un teaser de Tshegue dans un extrait de Benga mbila (appelle les policiers) donne un petit aperçu de son répertoire particulier à découvrir. Il y a lieu de croire que le menu de la soirée du 29 mars, qui clôture le mois de la femme, est tout à fait spécial. Du moins d'un genre peu commun. Pour cette soirée à tendance plutôt rock, le public aura droit à « un mélange de punk, de rythmes afrocubains, de transe et d'électro inventif », fait savoir la Halle de la Gombe. Programmé à 18h30, une demi-heure avant l'heure habituelle de début des spectacles à l'IF, le show de ce vendredi est d'un genre inhabituel lui aussi. Fantome et Yvette assureront la première partie du concert que l'on annonce déjà « mémorable ». En effet, c'est dire que les échos parvenus à Kinshasa de Tshegue, « le duo parisiano-kinois encensé par la critique », ont tout pour attiser la curiosité du public qui attend de faire sa connaissance. Tshegue est la chanteuse éponyme du groupe dont la photo apparaît sur l'affiche du concert. C'est la figure emblématique de la formation musicale présentée comme « l'un des grands groupes rock du moment » par le Centre culturel français. Rappelons que Tshegue fait



référence à Shegue, ce nom bien connu des Kinois, celui par lequel y sont identifiés les enfants de rue. Précédés par Fantome et Yvette, Tshegue alignera quatre artistes sur la scène de la Grande Halle. La chanteuse Faty Sy Savanet, alias Tshegue, et le percussionniste Nicolas Dacunha, alias Dakou, qui seront accompagnés à la percussion par Melissa Hié et à la guitare par Borina Mapaka. Le groupe dont l'atmosphère

est réputée « contagieuse » entend électriser la Halle et créer la sensation pour les mélomanes kinois qui, à vrai dire, ne sont pas très familiers au rock qui passe pour « une musique de Blancs ». La différence avec Tshegue, c'est que le duo offre une sauce personnelle plutôt atypique, une fusion de rock, de blues, d'électro et de beats africains.

Nioni Masela

PRISON CENTRALE DE MAKALA

Plus de 500 décès enregistrés en 2023

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) réitère son plaidoyer pour le désengorgement des prisons, l'amélioration des conditions carcérales ainsi que des conditions de travail des magistrats et des agents carcéraux et la célérité dans les procédures judiciaires.

La FBCP alerte sur une crise humanitaire sans précédent qui frappe la prison centrale de Makala à Kinshasa. Pour cette ONG de défense des droits de l'homme, cette situation est due à la surpopulation au sein de cet établissement pénitentiaire. Soulignant les conséquences de cette situation, la FBCP réitère son appel au désengorgement de cette institution pénitentiaire ainsi que de toutes les prisons. Leur rappelant les statistiques récemment divulguées par ses services, cette organisation conduite par Emmanuel Adu Cole peint un tableau alarmant : une prison initialement construite pour accueillir 1500 détenus héberge à ce jour une population dix fois plus nombreuse que prévue. Actuellement, fait savoir la



FBCP, la prison de Makala compte pas moins de 13 522 pensionnaires, parmi lesquels 525 sont des mineurs. Pire, seulement 2 242 détenus sont condamnés, tandis que 5 903 autres attendent toujours leurs jugements. Cette organisation note, en outre,

que le quartier militaire de la prison centrale de Makala est également confronté à une saturation et compte 1905 détenus.

Devant cette surpopulation et ses conséquences, la FBCP dit avoir monitoré 503 décès entre janvier et novembre

2023 au sein de cet établissement carcéral. Ce qui l'amène à réitérer son plaidoyer en direction du gouvernement congolais, spécifiquement vers le ministère de la Justice et celui des Droits humains pour prendre des mesures immédiates visant à désen-

gorger les prisons. L'ONG recommande également l'accélération des procédures judiciaires ainsi que l'amélioration des conditions de détention, les rendant plus humaines et conformes aux normes internationales.

Lucien Dianzenza

TAEKWONDO

Les ceintures noires envoient une lettre ouverte au ministre des Sports

Le collectif des instructeurs et ceintures noires de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) a adressé une lettre ouverte au ministre en charge des Sports et de l'Education civique, Hugues Nguélonlé, au sujet « de la situation actuelle à la Fécotae ».

Les instructeurs des clubs et les ceintures noires de la Fécotae ont écrit à la tutelle pour exprimer leurs préoccupations concernant l'état actuel des affaires au sein de la fédération. « C'est avec un grand regret que nous tirons la sonnette d'alarme sur le manque alarmant d'activité et de transparence sous la direction actuelle, qui a conduit à un déclin significatif de l'intégrité et du développement du taekwondo en République du Congo », lit-on dans la lettre.

A en croire les initiateurs, depuis plus d'une décennie, la fédération a joué un rôle crucial dans l'organisation des championnats nationaux, de la Coupe du Congo et de diverses autres compétitions qui a été essentielle dans la promotion et le développement du taekwondo au Congo. Cependant, depuis la mise en place du bureau fédéral actuel, il y a eu une absence notable de telles activités, à l'exception d'un match test et de deux événements de promotion de ceintures qui ont été entachés d'irrégularités.

Selon cette lettre signée au nom des ceintures noires et des instructeurs par Me Rosy Ka-

del Nsiloulou, ceinture noire 4e DAN, « Il y a de sérieuses préoccupations concernant la mauvaise gestion des fonds générés par ces événements de promotion de ceintures, car les allocations financières promises aux comités de ligue n'ont jamais été versées. De plus, les candidats qui ont participé à ces événements n'ont toujours pas reçu leurs certificats de la Fédération mondiale de taekwondo, soulevant des suspicions de pratiques frauduleuses et de détournement de fonds. Sous la pression des acteurs du taekwondo qui ont commencé à menacer de porter plainte pour escroquerie autour, dix certificats à peine ont été produits sur près d'une centaine de candidats », peut-on lire dans la correspondance. Ces taekwondoïstes pensent, en outre, que le bureau actuel pourrait manipuler les prochaines élections en créant des clubs « fictifs ».

« Bien qu'étant pratiquement en fin de l'Olympiade, le président de la fédération qui n'a pas pu organiser un championnat national durant les quatre années se démêle pour en organiser dans un format



qui ne se fait nulle part ailleurs, en ouvrant la participation à tous les clubs et non pas au champion des départements. La suspension illégitime de la ligue de Brazzaville pour des raisons liées au corps électoral qui pour autant a été la meilleure ligue depuis que le taekwondo existe en République du Congo est encore une de ces manœuvres pour obtenir un corps électoral qui lui soit favorable », poursuit la cor-

respondance.

Dans leur lettre qui en réalité charge le président de la Fédération, Me Thomas Moutala, les auteurs avancent que ce dernier a passé outre la circulaire n°0455 du ministre des Sports relative aux instructions pour la tenue des assemblées générales électives. Ils l'accusent d'avoir restructuré les ligues à son avantage. Or, pour diriger une ligue, le candidat doit « avoir pratiqué la discipline, être ou

avoir été dirigeant d'un club unidisciplinaire ou multidisciplinaire, d'une ligue, d'une association affinitaire à la fédération », expliquent les auteurs de la lettre.

Ils rappellent que la ligue de taekwondo de Brazzaville a écopé d'une sanction illégitime, complètement infondée et sans réel justification dans le désir d'avoir un corps électoral acquis à sa cause.

« Une fois de plus, nous tenons à souligner également que le président actuel de la fédération a été un acteur majeur lors des élections de Kintélé qui ont déchiré les taekwondoïstes congolais. Nous craignons qu'il reproduise les mêmes problèmes en manipulant le corps électoral à son avantage », poursuivent les auteurs du courrier.

Ils le concluent en demandant le retrait immédiat du président et de tout son bureau exécutif fédéral actuel pour permettre la mise en place d'un comité ad hoc chargé de superviser la restructuration de la fédération et d'assurer un processus électoral libre, équitable et transparent.

Rude Ngoma

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesse
Brazzaville - République du Congo



FONDATION AVSI

Les avancées du projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento »

Lancé en 2021 par la fondation AVSI, le projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento, en français « Levons-nous contre la maltraitance des femmes », est arrivé à son terme. La cérémonie de clôture de ce projet a eu lieu le 27 mars à la Chambre de commerce de Pointe-Noire. C'était l'occasion pour cette fondation de présenter les avancées importantes faites en trois ans dans le cadre du projet.

Cofinancé par la délégation de l'Union européenne en République du Congo, le projet pose les jalons d'un accompagnement social des filles et femmes privées de leurs droits et victimes de violences au travers d'une prise en charge psychosociale et juridique et des actions de sensibilisation de masses et de proximité. Il a été lancé dans le département du Kouilou, plus précisément dans les trois sous-préfectures de Hinda, Loango et Mandi-gou-Kayes avec pour objectif général de promouvoir l'égalité entre les genres et réduire les violences basées sur le genre dans ce département. En effet, ce projet a non seulement permis à la fondation AVSI et ses partenaires d'améliorer les conditions de vie des personnes victimes des violences basées sur le genre mais également d'améliorer leur accès aux soins médicaux, psycho-sociaux et à l'appui légal. Cette réunion a été organisée afin de célébrer la collaboration de trois belles



Photo de famille/Adiac

années couronnées de succès et d'échanges de bonnes pratiques avec les partenaires qui ont compris le bien-fondé d'accompagner les femmes victimes de violences basées sur le genre, mais aussi de présenter les témoignages des victimes sur les activités phares du projet et leurs impacts sur elles-mêmes. Dans son allocution, la représentante pays de la fondation AVSI, Béatrice Farina, après avoir adressé ses

remerciements à l'endroit de toute l'assistance pour sa présence, a rappelé brièvement les objectifs du «Projet Kutelema na kuniokuama ya ba kento» ainsi que les résultats concluants obtenus. Après trois années de travail intense, ce projet a permis de renforcer les capacités des organisations impliquées, de sensibiliser la population du Kouilou et de prendre en charge des personnes victimes

des violences basées sur le genre. Malgré de nombreuses difficultés rencontrées, le projet a été mené avec succès. Les résultats du projet sont clairement mis en évidence à travers les statistiques d'enquête sur les témoignages des victimes. Ce qui a permis aux agents de terrain de pouvoir répertorier 608 types de violence réparties comme suit, 69 cas d'injures soit 27,80%, 160 cas de femmes battues,

coups et blessures volontaires soit 26,32%, 39 cas de viol soit 6,41%, 110 cas de rites de veuvage soit 19,09%, 19 cas de veuve chassées du domicile conjugal soit 3,13%, 18 cas de menaces soit 2,96%, 18 cas de violences et voies de faits soit 2,96%, 18 cas de stigmatisation soit 2,96%, 7 cas de pratiques pédophiles soit 1,15%, 5 cas de maltraitance soit 0,52%, 2 cas de femmes chassées du domicile conjugal par le conjoint soit 0,33%.

Notons que cette activité a connu la présence des associations partenaires du projet, notamment l'association Tayuwana et le groupe de réflexion contre les violences basées sur le genre, mais aussi celle du personnel de la direction départementale de la promotion de la femme, des affaires sociales, de la santé, les agents de force de l'ordre, ainsi que les organisations de la société civile. Et un apéritif dinatoire a été servi à tous les convives.

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, journaliste, les familles Ngapili et Opassa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'à la famille de la presse congolaise le décès de Marien Ghislain Ngapili (Marie-Gap), ancien journaliste aux journaux Le Choc, Congo ya Sika, l'Indiscret, survenu le 17 mars 2024, à Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit:

Mardi 2 avril: 9 h30: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville, suivie du recueillement à la direction départementale des Douanes de Brazzaville (en face de la Primature);

l'après-midi: exposition de la dépouille au n°203 de la rue Bouenza à Talangai;

23h: départ de la dépouille pour le district de Boundji, dans la Cuvette.

Mercredi: inhumation.



La famille Kikouimba, Richard Loufoua annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, neveu, père et grand-père Davy Esther Loufoua alias Ya Loufoua survenu le 15 mars 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°2071 rue Mboté (rfce : la montagne Sainte) à Bacongo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Aimé Félicien Kapindou et la famille Ossoka ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur fille et petite-fille nommée Henri Michelle Kapindou Bokagna survenu le 19 mars 2024, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n°91, rue Mouyondzi, à Talangai. Réf : l'avenue général Adoua et la boulangerie sur la rue Ndolo.

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



La direction générale des Dépêches de Brazzaville annonce à son personnel, amis et connaissances, le décès de l'agent Urbain Koundzala, survenu le 13 mars 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°175, rue Komono (Petit-Chose : rfce avenue Bobo)

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Paix à son âme.

SOLUTION :
Le mot-mystère est : GAZETTE

O	O	J	A	E	D						
T	R	O	M	P	E	T	T	I	S	T	E
C	R	I	S	T	A	L	C	U	L		
C	H	A	T	I	E	R	A	O	B	I	
I	L	T	R	I	N	Q	U	E	R		
A	D	E	P	T	E	T	U	A	E		
E	R	N	A	I	A	D	E				
R	E	P	O	R	T	D	I	E	T	E	
E	P	I	N	E	A	T					
D	E	G	A	R	N	I	C	O	L	A	
M	A	G	E	C	L	I	M	A	T		
D	E	S	E	S	P	O	I	R	I		
C	E	R	I	S	Q	U	E	R			
A	H	G	R	I	S	U	R	N	E		
E	P	O	U	X	D	E	I	T	E		

T	R	A	H	I	E	R	E	A
R	O	U	E	T	H	E	M	E
A	I	G	R	E	A	Z	U	R
U	E	P	R	I	T	L	E	
M	A	E	S	P	E	C	E	
A	M	U	S	E	R	E	D	
O	N	S	P	A	R	T	E	
A	R	E	C	L	F	O	C	
O	C	H	E	I	N	L	U	
R	E	C	E	L	O	S	E	
T	E	F	F	A	C	E	F	
E	M	U	E	X	E	R	C	E
S	E	X	E	E	S	T	E	R

• SOLUTION DE LA GRILLE N°140 •

2	4	7	1	8	3	6	5	9
8	1	9	6	4	5	2	7	3
3	6	5	2	9	7	1	4	8
4	5	6	9	2	8	3	1	7
1	9	3	4	7	6	8	2	5
7	8	2	3	5	1	4	9	6
6	2	4	5	3	9	7	8	1
9	3	8	7	1	4	5	6	2
5	7	1	8	6	2	9	3	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°151 •

8	9	1	3	2	6	4	7	5
6	5	4	1	9	7	3	2	8
3	2	7	4	5	8	9	6	1
9	4	2	5	7	3	1	8	6
7	8	3	6	1	9	2	5	4
5	1	6	2	8	4	7	9	3
1	7	8	9	3	5	6	4	2
2	6	9	8	4	1	5	3	7
4	3	5	7	6	2	8	1	9

MOTS CASÉS 10X13 • N°201

2 LETTRES
CE - EU - NU

3 LETTRES
AUX - CRS - EAU - ELU - ILE - ORS - REA - RUE - RUT - TAG

4 LETTRES
AMEN - CERF - GREC - GROG - LOVE - NERF - OREE - OUIR - SAMU - SAUF - SEME - SEVE

5 LETTRES
AIRES - AVONS - CREES - ENNUI - ERRER - ETALE - ETIRE - EXIGU - LORDS - MARIA - RASTA - RUINE - SCENE - SEULE - TAREE

6 LETTRES
DONJON - DRAGEE - EGORGE - ENORME - ENTREE - NEROLI - VERSEE

FAUX MEMBRE À GAUCHE CHEZ LES ANGLAIS	DONNENT UNE NOTE AUTOUR DU MAMELON	CÉREALE COUPANT	PRONOM PERSONNEL AUTORISÉ	RISQUER CRÉATEUR	JOUEUR DE FOOT ENGIN DE LEVAGE
LA PAROLE DU FUTUR À LA PLACÉ DU MORT				BELLE ENERGIE	
		CINGLÉE			
CRI DE JOIE TRÈS DÉVOUÉE			VIEILLES HABITUDES	PETITE QUANTITÉ LOUCHE	
		JOURS DE SEMAINE POINT SUR L'ÉCRAN			
DIVISION DU YEN CUBE DE JEU		ECU ESPAGNOL MARRI SPORTIF			
	OPÉRATIONS DE CHOIX FRANÇAISE		GRUGE GROSSE CAISSE	CARDINAL	
FAIT EXCEPTION	PETITS HOMMES VERTS	FAIRE LE BOULOT EFFECTUE UN RETRAIT			
			DIEU GUERRIER VENTILER		GÉNIAL
LANGUE OCCITANE CHAMPAGNON				VIEL INDIEN LETTRE GRECQUE	
			PÉRIODES BLEUES		POSSESSIF
LONGUEUR CHINOISE TRAVAIL DE NUIT	ÉNERVEMENT PETIT DOCTEUR				
		GRANDE ÉCOLE		COTÉ EN BOURSE	
FERME LA PORTE				ÉLIMA	

N O L Y N R C R I S T A L T H
 E N E C A S E B L A Y L U O O
 T O C A B E S T A N H Y S M N
 T D T R U N C O C G A C T A N
 E A E D H G L P I R M E R T E
 H P I I C A A I X I E E E E U
 C S L G O S Q R E A C R R V R
 N E O A R A U T L H O I E I M
 A G B N C L E N I T N A C T L
 M R M O B I L I E R E C R E I
 S A E M L O N G R I N E E S A
 U D G A U C H E R U P R X S R
 S I E L C O N O M I C P E E O
 H N M I C R O B E N R E S A C
 I O R E L O B D T R A P E Z E

- | | | |
|----------|-----------|----------|
| ANOMALIE | ESPADON | MICROBE |
| BESACE | EXERCER | MOBILIER |
| BOLERO | GAUCHER | MONOCLE |
| CABESTAN | GRADIN | NYLON |
| CANTINE | HAMECON | PRECAIRE |
| CARDIGAN | HONNEUR | SANGRIA |
| CASERNE | LASAGNES | SUSHI |
| CLAQUE | LEXICAL | TOMATE |
| CORAIL | LONGRINE | TRAPEZE |
| CRISTAL | LUSTRE | TREPIED |
| CROCHU | LYCEE | TRIPOT |
| ECURIE | MANCHETTE | VITESSE |
| EMBOLIE | | |

• SUDOKU • GRILLE N°183 • FACILE •

7			6		1	3
8	3		9			2
		1	3	2	8	
	7		5		9	4
9			4	3		8
	4	8		7	6	
		6	2	1	3	
	8			4	5	9
4	9			8		1

SUDOKU • GRILLE N°168 • DIFFICILE •

	5		2			4	
			7			3	6
		7	6	4	9	1	
	6	3					
8							3
					1	5	
	3	1	4	8	6		
5	9				1		
4				7		2	

DÉCENTRALISATION

Gérard Larcher partage l'expérience française aux Congolais

En mission de travail à Brazzaville, le président du Sénat français, Gérard Larcher, est intervenu le 28 mars devant la chambre haute du Parlement congolais au cours d'une plénière spéciale pour partager l'expérience de son pays dans la décentralisation.

Accueilli à l'hémicycle par son homologue congolais, Pierre Ngolo, le président du Sénat de France a eu un échange fructueux avec les sénateurs congolais qui avaient soif d'apprendre de la France. Selon Gérard Larcher, la décentralisation est un long processus. En France, elle a commencé, a-t-il rappelé, avec le général De Gaulle avec le principe de la régionalisation et a pris l'envol sous le président François Mitterrand.

« La décentralisation est fille du bicaméralisme. L'organisation territoriale et la décentralisation occupent une place de choix dans l'accord de coopération que nous avons signé entre nos deux institutions. En France, la décentralisation est un processus, c'est une longue marche », a rappelé le président du Sénat de la



Gérard Larcher entouré des membres de sa délégation Adiac

France, précisant qu'il faut partir du concret et du pragmatique.

Apôtre du bicamérisme, Gérard Larcher pense que l'existence de deux chambres au Parlement est une chance pour la démocratie et pour la proximité.

Pour lui, des gens qui oublient le bicaméralisme oublient le fait qu'il n'y a pas d'Etat profondément décentralisé sans deux chambres. En effet, la décentralisation fait partie des axes prioritaires de l'accord de coopération signé en décembre

2023 à Paris entre les Sénats français et congolais. Dans cet accord, les deux institutions ont tenu à renforcer le bicamérisme. L'autre volet important de cette coopération parlementaire concerne la formation des personnels du parlement, la mise en

place d'un service de bibliothèque et d'archives parlementaires. Gérard Larcher a rassuré la partie congolaise de son accompagnement dans la mise en place d'une chaîne parlementaire.

Présidant la cérémonie, Pierre Ngolo a reconnu que la mise en œuvre de la décentralisation est une marche, un processus. Il a souligné la nécessité pour le Sénat congolais de tirer les leçons de cet échange afin d'approfondir les informations reçues pour les exploiter utilement. « Nous avons reçu une somme d'informations sur la décentralisation telle qu'elle est pratiquée en France. Désormais, une autre page s'est ouverte, il faut renforcer notre coopération », a résumé en substance le président du Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

MÉMORIAL PIERRE-SAVORGNAN- DE BRAZZA

Le président du Sénat français édifié sur l'épopée de l'explorateur

En séjour de travail en République du Congo sur invitation du président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, le président du Sénat français, Gérard Larcher, a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, le 28 mars. La deuxième personnalité française a été édifiée sur l'histoire de l'explorateur de Brazzaville, Pierre Savorgnan de Brazza, dont la ville capitale porte son nom.

La visite de travail de Gérard Larcher en République du Congo s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et la relation d'amitié entre la France et le Congo. Profitant de son séjour de travail dans l'ancienne capitale de la France libre (1944), le président du Sénat français a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, haut lieu d'histoire du Congo et de la France par le biais de son explorateur dont la ville de Brazzaville et le mémorial portent son nom.

Accueilli à son arrivée par la directrice de cette institution culturelle, Béline Ayessa, le président du Sénat français et l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, ont marché sur les traces de l'explorateur franco-italien à travers une visite guidée qui a débuté par les sépultures de Pierre Savorgnan de Brazza, de sa femme ainsi que de ses quatre enfants ; du bas-relief ; du rez-de-chaussée pour découvrir un échantillon des compagnons de Pierre Savorgnan de Brazza ; de la case Makoko ; puis d'une fresque de l'école de peinture de Poto-Poto de 15 mètres, retraçant les différentes étapes de l'exploration de Pierre Savorgnan de Brazza, au premier module du mémorial éponyme.

A l'approche des cérémonies du

quatre-vingtième anniversaire des débarquements en Normandie et en Provence, le président du Sénat français a fait mention de l'apport irremplaçable de l'Afrique à la France libre et le rôle historique joué par Brazzaville. « Avoir une évocation voulue par les Congolais eux-mêmes de ce qu'est Pierre Savorgnan de Brazza, de ce qu'il a porté, de l'attitude qui a été la sienne, toujours respectueuse des identités des hommes et des femmes, c'est toujours important. Et puisque nous sommes aussi dans la quatre-vingtième année du grand discours de Brazzaville, celui du général de Gaulle, on retrouve aussi cette volonté d'émancipation des peuples. J'aurai l'occasion de le dire au Sénat. Je crois que c'était important de passer ici pour nous souvenir et pour se dire que l'avenir se bâtit aussi avec ces souvenirs-là », a-t-il évoqué.

Gérard Larcher a dit également sa joie d'être à Brazzaville tout en rappelant les données historiques. « Aujourd'hui je suis dans la ville qui a été la capitale de la France libre, qui nous a permis de retrouver à la fois notre souveraineté, notre dignité. Dans cette ville, les Africains, par-



ticulièrement les Congolais, y ont joué une carte extrêmement importante. C'est l'occasion aussi de ne pas oublier d'où nous venons, comment nous venons », a-t-il souligné.

A l'issue de cette visite, le président du Sénat français a inscrit ce qui suit sur le livre d'or du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza : « Merci madame la direc-

trice générale de votre accueil et de votre action pour la mémoire de Pierre Savorgnan de Brazza. Il avait vu juste avant tous les autres. Ce mémorial lui accorde enfin la place que trop peu des contemporains ont dû lui reconnaître. Nous nous inclinons devant sa tombe et celle des membres de sa famille. »

Notons que le président du Sénat

français est accompagné par le vice-président du Sénat, Loïc Hervé, sénateur de la Haute-Savoie ; le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Cédric Perrin, sénateur du territoire de Belfort ; et le président du groupe d'amitié France-Afrique centrale, Guillaume Chevrollier, sénateur de la Mayenn

Bruno Zéphirin Okokana